

NOTE AUX PARENTS

Octobre 2019						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		



ACTIVITÉS DU MOIS

15 octobre 2019	Remise de la première communication (portail)
25 octobre 2019	Journée pédagogique
30 octobre et 1 ^{er} novembre 2019	Tournée Je & Lou Consignation (voir documentation jointe)
31 octobre 2019	Halloween
5 novembre 2019	Séance du conseil d'établissement
15 novembre 2019	Fin de la première étape
21 novembre 2019	Rencontre de parents et remise du premier bulletin

ARRIVÉE À L'ÉCOLE LE MATIN

Rappel

Nous vous rappelons que l'arrivée des élèves marcheurs et transportés par autobus est **par la cour d'école entre 8 h 05 et 8 h 10, et ce, en tout temps. L'entrée principale est réservée au personnel.** Les élèves doivent emprunter l'entrée sur la cour d'école sur la rue d'Abbotsford. Un élève retardataire, à partir de 8 h 10, doit passer par le secrétariat pour signaler son retard et récupérer son billet d'absence. La ponctualité est une habitude importante à développer. **De plus, il y aura reprise du temps perdu à la fin de chaque semaine à l'heure du dîner afin de contrer cette problématique récurrente.**

STATIONNEMENT

Les parents et les visiteurs qui se présentent à l'école doivent stationner leur véhicule dans le débarcadère d'autobus selon l'horaire autorisé, soit entre 8 h 30 et 14 h 30. Une fois stationné, nous vous demandons de ne pas traverser la cour d'école, mais de faire le tour de l'école en empruntant la rue d'Abbotsford pour rejoindre le boulevard Salaberry Nord. Vous pourrez alors vous présenter au secrétariat, comme à l'habitude.



Les parents doivent se présenter au secrétariat de l'école en tout temps (entrée principale).

Il y a également un débarcadère devant l'entrée principale que vous pouvez utiliser lorsque vous venez seulement reconduire ou chercher votre enfant au cours de la journée.

Quant au stationnement du personnel, celui-ci lui est réservé exclusivement.

SURVEILLANCE DU MIDI

Vous avez reçu, par le biais de votre enfant, la première facture pour la surveillance du midi. Nous vous rappelons que vous avez 30 jours pour acquitter votre facture. Une autre facture vous parviendra le 15 janvier ainsi que le 15 avril.

BULLETINS

Cette année, nous poursuivons notre virage vert. En effet, les bulletins ainsi que la première communication ne seront pas remis aux parents en version « papier ». Seulement une version électronique est disponible via le portail Mozaïk. **Nous vous invitons à enregistrer ces documents (format pdf) afin de les conserver.**

Vous pouvez accéder à la section parents du portail à l'adresse suivante : <https://portailparents.ca>. Nous vous invitons à consulter la procédure pour accéder au portail réservé aux parents de l'école de la Rive sur notre site Internet : <http://delarive.csdgs.qc.ca/parents/portail-aux-parents/>. *Vous aurez besoin d'information pour créer votre compte sur le portail si ce n'est déjà fait. Cette information se trouve sur une étiquette apposée dans l'agenda de votre enfant.* Nous vous rappelons que plusieurs informations sont disponibles sur ce portail. Nous vous invitons à le consulter régulièrement.

La fin de la première étape est le 15 novembre prochain. Une invitation sera remise à tous les parents selon un horaire déterminé. Les rencontres auront lieu le 21 novembre en soirée et le 22 novembre durant la journée.

PREMIÈRE COMMUNICATION

Important

Vous avez reçu, sur le portail Mozaïk, une première communication ayant comme objectif de partager avec vous nos premières impressions sur l'évolution de votre enfant. Vous serez invités en novembre pour discuter avec l'enseignant dans le cadre de la remise du premier bulletin. Il est cependant toujours possible de demander une rencontre plus tôt si vous le désirez.

RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS

Vous trouverez sur le site Internet de l'école un résumé de nos normes et modalités dans lequel vous trouverez la fréquence des évaluations et les moyens utilisés pour émettre notre jugement sur le rendement scolaire de votre enfant. Voici le lien pour consulter ces documents : <http://delarive.csdgs.qc.ca/informations-generales/evaluations-des-apprentissages/>.

HALLOWEEN

Les activités d'Halloween auront lieu le 31 octobre prochain. Les élèves pourront arriver à l'école déguisés. Par mesure de sécurité, nous n'accepterons pas le port d'un masque. De plus, les accessoires à caractère violent (fusil, épée, etc.) ne seront pas acceptés.



Nous demandons à chaque élève d'apporter un gobelet puisqu'il y aura une collecte de bonbons dans l'école en après-midi.

Cette année, l'école s'associe à la rencontre Châteauguoise pour la campagne d'Halloween. La Rencontre Châteauguoise offre un lieu permettant aux familles et aux personnes dans le besoin de se rencontrer, de partager et d'obtenir les outils nécessaires afin d'améliorer progressivement leurs conditions de vie et leur autonomie.



Votre enfant recevra une tirelire de la Rencontre Châteauguoise à l'Halloween. Vous avez le choix de le faire participer ou non. Il est important que la boîte

revienne à l'école, même si vous n'avez pas ramassé d'argent. L'argent amassé servira pour de la distribution de fruits dans certaines écoles visant des enfants issus de familles défavorisées.

BONBONNIÈRES POUR LA GUIGNOLÉE

Chers parents,

Dans le cadre de notre projet de guignolée, nous souhaitons poursuivre la production de bonbonnières débutée l'an dernier. Pour cela, nous avons besoin de votre participation ainsi que celle des élèves. S'il vous est possible, nous souhaitons que vous nous fassiez parvenir les bonbons que vos enfants ramasseront en surplus à l'Halloween, ou ceux qui ne seront pas consommés. Ainsi, nous pourrons fabriquer, avec un comité d'élèves, des bonbonnières qui seront distribuées pour égayer les paniers en décembre prochain.

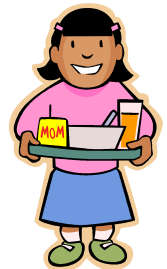
Afin d'offrir des bonbonnières attrayantes dans la période des Fêtes, nous apprécierions que vous évitiez de sélectionner des friandises représentatives de la fête de l'Halloween (ex : squelettes, citrouilles en chocolat, dents de vampire, etc.).

Nous vous invitons à donner généreusement. Nous ferons appel à vous un peu plus tard pour la cueillette des denrées non périssables. Nous vous remercions d'avance pour votre participation.

Le comité de la guignolée
Mireille Daoust, Marilène Leduc et Sabrina Richard

CAFÉTÉRIA : MENU SPÉCIAL D'HALLOWEEN

Un repas d'Halloween sera offert le 31 octobre. Vous recevrez sous peu un formulaire à compléter. **Il est important de réserver le repas de votre enfant.**



CAFÉTÉRIA

De plus, nous vous rappelons que le coût pour un repas complet est de 5,75 \$. Plusieurs forfaits sont également offerts.



Nous avons régulièrement des pénuries de fourchettes. Il semble que plusieurs enfants oublient de les remettre à la responsable après le repas. Si vous avez des surplus, merci de nous les retourner et les dons sont les bienvenus. Merci de votre collaboration.

HABILLEMENT

La température étant changeante en ce temps de l'année, nous demandons votre collaboration pour s'assurer que votre enfant soit habillé adéquatement et chaudement.



Nous avons actuellement plusieurs manteaux dans le bac des objets perdus. Nous vous rappelons que le contenu de ce bac est donné mensuellement à la société St-Vincent-de-Paul.

SERVICE DE GARDE

Lors de la journée pédagogique du 25 octobre prochain, les élèves participeront à des activités d'Halloween à l'école.

Si vous voulez bénéficier du service lors de ces journées, vous pouvez réserver une place en téléphonant au (514) 380-8899, poste 4439.

LES MALADIES INFECTIEUSES EN MILIEU SCOLAIRE

Important

Les maladies infectieuses en milieu scolaire sont fréquentes et peuvent avoir des conséquences pour la santé. Certaines maladies infectieuses sont contagieuses, c'est-à-dire qu'elles peuvent se transmettre d'une personne à une autre. Les cas de coqueluche sont encore particulièrement fréquents cette année.

AVISEZ L'ÉCOLE !

- Si votre enfant est malade, vous devez aviser l'école de son absence. Si vous allez chez le médecin, demandez-lui si votre enfant a une maladie contagieuse; si tel est le cas, en aviser l'école (voir la liste des maladies à signaler au verso). L'infirmière du CISSS en sera informée et, si nécessaire, vous contactera pour avoir plus de renseignements en plus de répondre à vos questions.
- L'enfant malade devrait rester à la maison jusqu'à ce qu'il soit capable de suivre les activités scolaires. Pour certaines maladies contagieuses, un délai pour le retour à l'école pourrait être indiqué jusqu'à la fin de la période de contagiosité.
- Si votre enfant présente une condition médicale particulière, comme par exemple l'immunosuppression, une maladie pulmonaire ou cardiaque, demandez à votre médecin quelles sont les maladies contagieuses qui sont à risque pour lui et avisez la direction de l'école. L'infirmière du CISSS en sera informée et pourra vous prévenir si des cas de ces maladies surviennent à l'école.

Nous vous invitons à consulter la pièce jointe pour de plus amples informations.

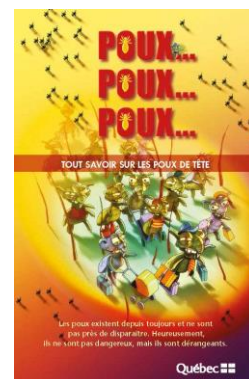
LES POUX

Important

Vieux comme le monde, les poux ne sont pas près de disparaître. À chaque année, dans toutes les écoles du Québec, des milliers de petites mains se mettent à gratter rageusement derrière la tête et les oreilles. C'est le signe que la guerre aux poux vient de reprendre. Nous devons être prêts à débusquer l'ennemi en vérifiant régulièrement la tête de notre enfant. **Afin d'être efficaces dans la guerre contre les poux, il est très important de nous informer si vous en découvrez chez votre enfant et de faire les traitements qui s'imposent selon les directives du pharmacien.**



Plusieurs cas ont été signalés déjà et **c'est de la responsabilité de tous d'assurer le contrôle** de ces petits indésirables. Nous vous invitons à être très vigilants et à consulter notre site Internet où vous y trouverez plusieurs informations pertinentes.



Nous vous invitons également à consulter le dépliant contenant des conseils et des renseignements pratiques ainsi que les procédures de traitement. **Gardez-le précieusement**, même lorsque votre enfant aura été traité (suggestion : mettez-le sur le réfrigérateur ou avec le carnet de vaccination). Vous pouvez consulter ce dépliant sur le site du ministère de la santé au : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000129/>

CAISSE SCOLAIRE

L'école de la Rive, en partenariat avec la Caisse Desjardins, offre la possibilité aux élèves de participer à la caisse scolaire. Une ristourne de 2 000 \$ est alors remis à l'école. Ce montant servira à l'embellissement de notre cour d'école.

Voici le calendrier des collectes pour l'année scolaire 2019-2020 :

École de la Rive

Calendrier des dépôts de la caisse scolaire 2019-2020

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
24	8, 22	5, 19	3, 17
Janvier	Février	Mars	Avril
7, 21	4, 18	3, 17, 31	14, 28
Mai	Juin		
12, 26	9		

Vous pouvez également voir les journées de dépôt en ligne à caissescolaire.com.



Halloween en octobre, sans carie en novembre

Vos enfants reviendront à la maison avec un sac rempli de friandises. Se sucrer le bec à l'occasion ne nuit pas à la santé dentaire si certaines précautions sont prises :

- Manger du fromage comme collation. Le fromage diminue l'action des microbes.
- Prendre les sucreries au moment du repas plutôt qu'en collation protège les dents.
- Si on n'a pas la brosse à dents sous la main, faire rincer la bouche avec de l'eau ou manger des aliments croquants (les pommes, les carottes et le céleri).
- Bien brosser les dents deux fois par jour.

Alors, bon Halloween aux petits... comme aux grands !!!

Hygiénistes dentaires

CLSC Châteauguay

<http://www.saint-sylvestre.net/?p=851>



NOUVELLES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Les membres du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2019-2020 sont :

Parents :	M ^{me} Marie-Ève Demers	Président
	M ^{me} Anne-Marie Cossette	
	M. Abdoulaye Diarra	Délégué au comité de parents
	M ^{me} Valérie Latreille	
	M ^{me} Marjolaine Labelle Robert	Déléguée substitut au comité de
	parents	
	M ^{me} Nathalie Lallier	Substitut
	M ^{me} Silvie Manedu	Substitut
	M ^{me} Jennifer Veilleux-Mathieu	Vice-présidente
Enseignants :	M ^{me} Carmen Cloutier	
	M ^{me} Ariane Duguay	
	M ^{me} Anik Vallée	
Service de garde :	M ^{me} Annik Boulet	
Soutien :	M ^{me} Geneviève Nolet	

Calendrier des rencontres

Les rencontres auront lieu les mardis, à 19 h, au salon du personnel de l'école de la Rive, aux dates suivantes :

24 septembre 2019	17 mars 2020
5 novembre 2019	21 avril 2020
10 décembre 2019	26 mai 2020
4 février 2020	juin : à déterminer



Nous vous rappelons que les ordres du jour ainsi que les procès-verbaux des séances du conseil d'établissement sont disponibles sur notre site internet :

<https://delarive.csdgs.qc.ca/conseil-detablissement/proces-verbaux/>

Nous vous rappelons que les séances du conseil d'établissement sont publiques. Nous vous demandons d'informer le secrétariat de l'école si vous désirez vous présenter à une de nos rencontres au (514) 380-8899, poste 4431, ou nous écrire en cliquant sur le lien : [école de la Rive](#).

Pour faire part d'un commentaire ou d'une suggestion aux membres parents du conseil d'établissement, vous pouvez écrire un courriel à l'adresse : delarive@csdgs.qc.ca.

La prochaine rencontre aura lieu le 5 novembre prochain.

RAPPORT ANNUEL

Vous pouvez consulter sur le site Internet de l'école le rapport annuel 2018-2019 de l'école de la Rive à l'adresse : <http://delarive.csdgs.qc.ca/conseil-detablissement/rapport-annuel/>.

ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

Voici les parents qui s'impliqueront cette année pour l'organisation de différentes activités de l'OPP :

Anne-Marie Cossette
Bianca Comtois
Caroline Roy
Jessica Picard
Julie Degans
Marie-Ève Demers

Marjolaine Labelle-Robert
Martine Huet
Mélicca Trottier
Salima Boukebbout
Stéphanie Lauzon

Sans oublier le support d'une douzaine d'autres parents bénévoles qui se sont portés volontaires pour nous aider! Nous sommes également ouverts à toute participation, les parents intéressés peuvent communiquer avec l'OPP par courriel à l'adresse delarive@csdgs.qc.ca.

Nous profitons de l'occasion pour dire un gros merci à nos nombreux parents bénévoles présents lors de la fête de la rentrée, à la séance de photos et autres activités depuis le début de l'année!



ÉTOILES DU MOIS

À tous les mois, nous remettons des diplômes aux élèves. Ces diplômes sont remis en lien avec les efforts fournis.

LES ÉTOILES DU MOIS DE SEPTEMBRE

001	Mathis Boucher	302	David Durivage
002	Arno Tardif	303	Hagan McManus
003	Terrence Forrester	401	Olivier Dallaire
004	Dahlia Blais	402	Maïna Vaury
101	Fanny Quirion	309-409	Oghene-Kobi-Iyedo Aneke
102	Alyah Hussain	501	Nathan Tiscia-Bérubé
103	Ève Lécuyer	502	Mathis Mallet-Léger
201	Zara-Rose Collins	503	Sophia-Rose Rousseau
202	Edmylya Massenat	601	Allisson Yohana Mendoza Colin
301	Yasmine Oueslati	602	Arshur Rehman

Anglais :

Louis-David Guilbault (101), Beverly Ashu (301), Elsa Daoust (501)

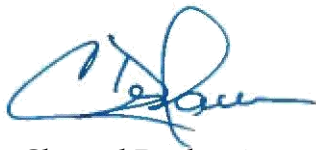
Musique :

Amber Harris (101), Joliane Durand (402), Allan Jacques (601)

Éducation physique :

Billie Ménard (202), Olivier Leduc (409), Amélia Durand (601)

 *Félicitations à tous !*



Chantal Deslauriers
Directrice

CD/gen
2019 10 18
Mémo du 2019 10 16.doc